

Avis d'Appel d'Offres ouvert  
Cas sans pré qualification  
Direction Générale SSPP « Le Soleil »  
S\_sa\_019/2025



1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien national Le Soleil du 10 janvier 2025.
2. La Société Sénégalaise de Presse et de Publication (SSPP), éditrice du quotidien national Le Soleil, a obtenu des fonds dans le cadre de son budget 2025 approuvé par le Conseil d'Administration, afin de financer une unité audiovisuelle le Soleil TV et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché S\_sa\_019/2025.
3. La SSPP « Le Soleil » sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les services, objet de la présente consultation dont les spécifications techniques sont contenues dans le cahier des charges.
8. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du Directeur Général de la SSPP « Le Soleil », Route du Service Géographique, Hann-Dakar (Sénégal), Tel: 33 859 59 00/40 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres, aux heures suivantes de 9 h à 16 heures, du lundi au vendredi.
10. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

**Capacité financière**

- a. Avoir une capacité financière de vingt millions (20 000 000) Francs Cfa délivrée par une banque ou institution financière agréée par le M.F.B.
- b. Présenter les états financiers certifiés des trois (03) dernières années (2021; 2022; 2023)

**Capacité technique et expérience**

\*Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- c. Présenter une description de sa société et joindre la déclaration de l'activité
- d. Présenter toute la documentation devant attester de l'authenticité des services à réaliser
- e. Présentation obligatoire d'une documentation technique précisant toutes les caractéristiques des équipements proposées ainsi que des catalogues et prospectus.  
*\*Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :*
- f. Justifier d'une expérience dans l'intégration de studios TV et régies.
  - i. Présenter des références de projets similaires réalisés de même importance au cours des trois (03) dernières années et justifier d'attestation de services faits
  - ii. Proposer un planning détaillé de livraison et d'installation.
  - iii. Disposer d'une équipe qualifiée pour l'installation, l'intégration et la formation du personnel utilisateur. Les CV détaillés de l'équipe technique affectée au projet

doivent être joints à l'offre, ainsi qu'une liste des projets similaires sur lesquels ces techniciens ont travaillé.

- g. Justifier d'une attestation de redevance de l'ARCOP
- h. Pour pouvoir soumissionner, tout candidat devra disposer d'une équipe technique composée de :
  - Chef de projet audiovisuel qui est ingénieur ou technicien supérieur avec au moins 5 ans d'expérience dans l'intégration de studios TV.
  - Un ingénieur en transmission vidéo et streaming : spécialiste en IP et en solution de streaming en direct, avec une expérience prouvée dans la configuration de plateformes de diffusion en ligne.
  - Un technicien en régie vidéo dont l'expérience est avérée en configuration et exploitation de mélangeurs vidéo, de son et systèmes de streaming.
  - Un technicien son maîtrisant des consoles de mixage numériques et du traitement audio.
  - Un spécialiste en graphisme TV avec une expérience en logiciels de graphisme temps réel (Bain Storm), ROSS, vMix CG, etc.).
  - Un Formateur avec une capacité à assurer une formation de qualité sur les équipements installés

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après à partir du Vendredi 14 Mars 2025, Route du Service Géographique, Hann-Dakar contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. La méthode de paiement sera au comptant par chèque ou espèces. Le document d'appel d'offres sera adressé par support papier et/ou électronique.

12. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après SSPP «Le Soleil », Route du Service Géographique, Hann-Dakar (Sénégal) au plus tard le Jeudi 10 Avril 2025 à 11 heures 30 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la SSPP « Le Soleil », Route du Service Géographique, Hann-Dakar.

13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux millions deux cent cinquante mille (2 250 000) FCFA.

La garantie de soumission devra demeurer valide vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité des offres.

La validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de soumission, soit 118 jours.

**Le Directeur Général  
Lamine NIANG**